

**Second œuvre du bâtiment**Postée le **22/12/2025****Description générale****Fiche d'identité de la société****Forme juridique :** SARL**Ancienneté de la société :** Entre 5 et 10 ans**Localisation du siège :** Manche, Basse-Normandie, France**Résumé général de l'activité**

Entreprise spécialisée dans la menuiserie, les clôtures et petits terrassements avec CA récurrent.

La société a 2 activités :

- Activité de placo, isolation et petite menuiserie qui représente 80% du CA. Les clients sur cette activité sont principalement des constructeurs de maisons individuelles et des maîtres d'œuvres offrant un CA récurrent.

- Activité de petit terrassement et clôtures principalement pour le compte de particuliers.

**A propos de la cession****Type de cession envisagée :** Majoritaire**Raison principale de la cession :** Changement d'activité du dirigeant**Eléments chiffrés**

En k€/année	2021	2022	2023	2024
CA	1 450	1 650	1 850	
Marge brute	800	850	950	

En k€/année	2021	2022	2023	2024
<b>EBE</b>	85	85	100	
<b>Résultat exploitation</b>	70	70	85	
<b>Résultat net</b>	50	45	70	
<b>Nb. de personnes</b>			14	

## Autres chiffres

**Fonds propres :** 100 k€

**Intitule\_dettes :** 260 k€

**Trésorerie nette :** 160 k€

## Position / concurrence

### Positionnement par rapport au marché

Clientèle : constructeurs, maîtres d'œuvres et particuliers.

### Concurrence

L'entreprise a quelques concurrents, mais elle se distingue par la qualité de ses prestations. Son taux d'acceptation de devis est important.

## Points forts / faibles

### Points forts

La réputation de l'entreprise ; La société est reconnue pour la qualité de ses prestations.

Personnel qualifié et fidèle avec un marché important.

La société est bien équipée avec du matériel récent et elle dispose d'un bâtiment récent et fonctionnel qui peut être cédé également.

## Complément d'information

### Eléments complémentaires

Prix de cession souhaité : **335 k€**

Apport en fonds propres minimum pour se positionner sur le dossier : **100 k€ k€**

## Compléments, spécificités

Cession de 100% des parts sociales.

L'EBE 2023 est retraité. Le nombre de personnes comprend le couple Dirigeant.

Les honoraires sont partagés entre le cédant et l'acquéreur. Les honoraires à la charge de l'acquéreur sont de 4.8 % TTC soit 15360 € TTC.

## Profil de repreneur recherché

Personne physique ou morale

## Complément sur le profil de repreneur recherché

Société souhaitant faire de la croissance externe.

Personne physique ayant une appétence pour les métiers du bâtiment, avec un bon sens commercial.